

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 26 février 2025



Nomenclature : 5.4
2025/03

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février à 18 heures 30, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 20 février deux mille vingt-cinq dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents représentés : 8
Nombre de conseillers absent : 1

Étaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry et LEFEBVRE Ludovic.

Étaient absents excusés représentés :

THOREL Mireille (pouvoir BOILEAU Pascal), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), FREMAUX Céline (pouvoir DUBOIS Marion), CARPENTIER Guy (pouvoir VIAU Gaele), CORNE Adeline (pouvoir DEVILDER Marin), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir DUMORTIER Benjamin), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), JANVIER Dominique (pouvoir LEQUIEN Valéry).

Était absent :

FIQUET Alain.

POINT N°05 : Information sur l'exercice des délégations

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

Pour la commande publique :

- Attribution du marché de rénovation du mur d'enceinte du parc de l'Abbaye. Deux entreprises ont répondu à la consultation ; il s'agit de Léon Noël et Métropole construction. L'offre la mieux disante est celle de Métropole Construction. Elle est à la fois la moins disante et la plus aboutie techniquement. La solution de base s'élève à 344 695.77€HT et avec options, elle s'élève à 405 650.37€. La négociation en cours avec l'entreprise permettra de fixer les modalités techniques et financières définitives du marché.
- Marché de requalification du centre-ville
 - Réception des travaux de l'entreprise SME groupe LECLERE avec réserves le 16 décembre 2024,

- Marché de viabilisation de 7 lots libres rue Jean Baptiste Lebas
 - o Signature, le 21 janvier 2025, de l'avenant n°2 avec l'entreprise GDTP adjudicatrice du lot VRD pour créer, à la demande du gestionnaire du réseau de télécommunication, une chambre de tirage à l'entrée du lotissement pour un montant de 3 430€ HT portant le montant du marché à 189 567.25€HT.

S'agit d'informations, aucun vote ne clôt ce point

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



La Secrétaire
Nadia GOURBEZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.